

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Elevage JAVOY Damien sur la commune principale de l'AIOT Chemin de l'Etang d'Arche 38390 BOUVESSE QUIRIEU.

La référence de votre dossier est A-3-NFDMHBOO7 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 13/07/2023 à 11h41 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

Sexe : **Masculin**

N° SIRET **88078780900016**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Elevage JAVOY Damien**

Description des activités :

Elevage de poules pondeuses. Le site comprend déjà un bâtiment de 1500 poules pondeuses. L'exploitation projette la construction d'un deuxième bâtiment de 3920 places, ce qui porte l'effectif total de l'installation à 5420 poules pondeuses = 5420 animaux équivalents volailles. Le bâtiment existant fonctionne en système de logement sur caillebotis plastique. Il produit des fientes sèches accumulées dans le bâtiment lui-même, et évacuées du bâtiment en fin de bande de productions au bout de +/- 18 mois. Le nouveau bâtiment à construire, utilise un autre système de logement : en volière. Les fientes produites dans ce bâtiment sont raclées fréquemment à l'intérieur du bâtiment et évacuées hors du bâtiment au moyen d'un tapis élévateur, vers un bâtiment de stockage des fientes.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Chemin de l'Etang d'Arche

38390 BOUVESSE QUIRIEU

X : 889820

Y : 6522710

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2111	2111-2	Elevage de volailles	Nombre d'emplacements 5420 Animaux-Eq	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **800**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Épandages de fientes sur l'ensemble des parcelles agricoles de l'exploitation, sur +/- 57 ha.

Épandages d'eaux de lavages préalablement stockées en fosse à proximité des bâtiments.

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
038023620	Javoy	Tous

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **57**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **446**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **446**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **446**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **4**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Ensemble des déchets d'exploitation traités en ordures ménagères et/ou collectés en matériaux recyclables.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **2 poteaux d'incendie de 120 et 60 m³ / h à respectivement +/- 500 et 350 m du site d'élevage (Cf. plan de situation photographique).**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Puits d'irrigation utilisable pour la lutte incendie, en pompage direct (à 7 m de profondeur), situé à +/- 80 et 140 m des bâtiment d'élevage (Cf. plan de situation photographique).

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Situation-Masse-ICPE-Javoy.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

FonctionnementBatiments-ICPE-Javoy.pdf